



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE

MAIRIE
DE
L'UNION
3 1 2 4 0

☎ 05.62.89.22.89

Nombre de conseillers

- en exercice : 33
- présents : 24
- ayant pris part au vote : 32
- procurations : 8

L'an deux mille dix-neuf et le 3 juillet à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de L'UNION s'est réuni à la salle des Fêtes, sur convocation régulière en date du 27 juin, sous la présidence de Monsieur Marc PERE, Maire.

Etaient présents : M. MARC PERE, M. YVAN NAVARRO, Mme BRIGITTE BEC, Mme ISABELLE GODEAS, M. JOËL FEULLERAT, Mme MONIQUE GUEDES, M. DAVID ROFE, Mme MICHELE CHAVE, M. FREDERIC BAMIERE, Mme KATY COLDER, Mme NATHALIE SIMON-LABRIC, M. LAURENT ORTIC, M. PATRICE ETAVE, M. DOMINIQUE GIRONNET, M. FREDERIC COMBE, Mme NATHALIE GAUVRIT, M. DENIS MOLET, Mme FLORENCE TOULZE, Mme NADINE MAURIN, Mme BRIGITTE CABANES-MURITH, Mme CHRISTINE GENNARO-SAINT, M. JACQUES DAHAN, M. ERWAN DANIEL, Mme CLAUDE RIERA

Etaient absents excusés ayant donné procuration : M. PHILIPPE BAUMLIN (Pouvoir donné à M. DOMINIQUE GIRONNET), Mme SYLVIE PIEROT (Pouvoir donné à Mme BRIGITTE BEC), M. LAURENT ROUX (Pouvoir donné à Mme NATHALIE GAUVRIT), M. JEAN-MARIE VITRAC (Pouvoir donné à M. YVAN NAVARRO), Mme VALERIE QUONIAM-DOUREL (Pouvoir donné à M. LAURENT ORTIC), M. XAVIER MANGOGNA (Pouvoir donné à Mme NADINE MAURIN), Mme ELISABETH ATTELAN (Pouvoir donné à M. JACQUES DAHAN), Mme ISABELLE SEROR (Pouvoir donné à M. ERWAN DANIEL)

Était absent excusé : M. NICOLAS COSTES

MME ISABELLE GODEAS a été élue secrétaire de séance

DÉLIBÉRATION n°2019/66

Objet : Convention de partenariat culturel avec la compagnie « All you need is laugh »

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal le partenariat institué en 2017, avec la Compagnie Cléante, renouvelé en 2018 jusqu'en 2019. Le bilan de ce travail commun a permis de programmer 7 pièces de théâtre professionnel dans le cadre des saisons culturelles 2017-2018 et 2018-2019. Témoin de ce succès, la saison dernière a réuni 1750 spectateurs lors des 8 représentations (chaque pièce étant jouée 2 fois). L'affluence moyenne a également évolué, passant de 167 spectateurs en 2017-2018 à 219 spectateurs pour la saison précédente.

Toutefois, Anne-Sophie Delahaye, directrice de la Compagnie, a décidé de changer de cap artistique, en se consacrant à la production de ses propres œuvres. Cléante ne proposera donc plus de spectacles organisés en coproduction avec d'autres Compagnies.

Pour continuer à proposer le même niveau de service, et pour assurer une continuité dans l'approche artistique, la Municipalité souhaite engager un nouveau partenariat avec la Compagnie All you need is laugh.

La directrice de cette compagnie œuvrait déjà à l'organisation et à la programmation proposée par Cléante dans le cadre des différentes soirées théâtre qui ont pu être organisées à la Grande Halle. Cette nouvelle compagnie a proposé sa candidature pour assurer la continuité de la programmation théâtrale.



Dans le cadre de la politique culturelle menée par notre commune, Monsieur le Maire propose donc, avec la Compagnie All you need is laugh, de soutenir la création artistique contemporaine par l'objet du théâtre et du développement des publics grâce à la création d'œuvres, la diffusion de répertoires patrimoniaux, la médiation et l'éducation artistique en direction de la jeunesse.

Ces orientations communes permettent d'envisager un partenariat entre la compagnie et la commune, en vue de programmer des spectacles, en concertation entre les deux parties.

Monsieur le Maire propose donc au conseil municipal d'engager ce partenariat, qui portera sur l'organisation des représentations suivantes :

o Le Père Noël est une ordure

Atelier de la Compagnie A, le samedi 21 décembre 2019 à 20h30 et le dimanche 22 décembre 2019 à 16h, à la Grande Halle

o Georges et Georges

Compagnie de l'Esquisse, le vendredi 28 février 2020 à 20h30, à la Grande Halle

o L'hôtel du libre échange

Compagnie Cœur et Jardin, le vendredi 20 mars 2020 à 20h30, à la Grande Halle

La présentation de la saison culturelle est fixée au samedi 28 septembre 2019, à 20h30 à la Grande Halle.

La compagnie All you need is laugh prendra à sa charge tous les frais artistiques liés à l'organisation des spectacles. En contrepartie, la commune de L'Union accordera la gratuité de l'occupation de la Grande Halle, des loges et du matériel technique nécessaire à la bonne tenue des spectacles et de la soirée de présentation.

Monsieur le Maire propose donc au Conseil Municipal :

- D'engager ce partenariat pour la période du 1er septembre 2019 au 30 juin 2020,
- De l'autoriser à signer la convention correspondante et l'ensemble des documents y afférent.

Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

Moins 5 abstentions (M.JACQUES DAHAN, MME ELISABETH ATTELAN, M.ERWAN DANIEL, MME ISABELLE SEROR, MME CLAUDE RIERA)

- D'engager ce partenariat pour la période du 1er septembre 2019 au 30 juin 2020,
- D'autoriser Monsieur Le Maire à signer la convention correspondante et l'ensemble des documents y afférent.

- Transmis le - 8 JUIL. 2019

- Affiché le - 8 JUIL. 2019

Pour copie conforme,

Le Maire,
Marc PÉRE

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint au Maire
David ROFÉ

